

COMITE DIRECTEUR

Réunion des vendredi 9 et Samedi 10 Janvier 2009 à Paris.

Présents : M. Yvan MAININI, Président.

Melles Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER. Mmes Françoise AMIAUD, Anne-Marie ANTOINE, Roselyne BIENVENU, Yolaine COSTES, Sophie GABORY, Catherine GISCOU, Nadine GRANOTIER, Loetita MOUSSARD-LOUBENS, Jacqueline PALIN, Marie-Noëlle SERVAGE et Nicole VERLAGUET.

MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Francis FLAMME, Jean-Marie FLORET, Frédéric FORTÉ, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Christian LECOMPTE, Philippe LEGNAME, Christian MISSER, Gérald NIVELON, Georges PANZA, Philippe RESTOUT, Jean-Pierre SIUTAT et Yannick SUPIOT.

Représentants du Conseil d'Honneur : MM. Michel BIZOT et Jacques HUGUET.

Excusés : MM. Christian AUGER et René LE GOFF.

Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN) Raymond BAURIAUD (vendredi), Fabrice CANET, Didier DOMAT (vendredi) et Clément SOURIOUX. Mme Céline PETIT.

Réunion du Vendredi 9 Janvier 2009.

1. Ouverture par le Président.

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents et leur renouvelle ses vœux de bonne année et bonne santé. Il excuse Christian AUGER et René LE GOFF, souffrants et leur souhaite un prompt rétablissement.

Information :

- Fonctionnement du Comité Directeur et des Instances Fédérales :
 - Il y a débat
 - Puis les décisions sont prises,
 - Il faut ensuite que les conséquences soient mesurées et assumées par chacun, en gardant une certaine loyauté par rapport aux décisions prises en commun.
- Certaines discussions du Comité Directeur comportent des éléments confidentiels. Il faut conserver un droit de réserve et respecter la confidentialité.
- Un travail d'équipe est nécessaire à mener, le Comité Directeur ne peut fonctionner que sur des rapports francs entre les personnes.
- L'Equipe de France Masculine : les travaux avancent, le choix de l'entraîneur également.
- Le Directeur Technique National restera en poste jusqu'à son remplacement, la date n'étant pas encore arrêtée.
- Le nombre des licenciés est en légère baisse de -1,5% par rapport à l'année dernière, à la même date (baisse chez les masculins d'environ 8000 licenciés et légère augmentation chez les féminines de 1200 licenciées).

- Un audit du personnel de la FFBB va être réalisé dans les semaines à venir, afin de créer des fiches par poste très précises et de proposer une organisation en adéquation avec les objectifs retenus.

2. Présentation d'une nouvelle organisation.

- Fonctionnement et organisation

Yvan MAININI informe qu'il a effectué l'ensemble du travail qui sera présenté ce soir en collaboration avec Jean-Pierre SIUTAT. Cette étude part d'un constat, qui n'est pas nouveau : manque de travail dans la transversalité. Il est donc nécessaire de scinder notre démarche en 2 départements, en gérant le quotidien d'un côté et l'avenir de l'autre.

Yvan MAININI et Jean-Pierre SIUTAT exposent le projet de nouvelle organisation de la FFBB (annexe 1) et souhaitent connaître l'avis des membres sur cette présentation.

Frédéric JUGNET : à travers l'organisation, telle qu'elle est présentée, comment sera organisée la transversalité et pourquoi une telle mise en place ?

Jean-Pierre SIUTAT: avant, un rôle était attribué à une commission qui devait travailler sur le présent et inventer le futur. Cela permettra à l'avenir d'associer les compétences sur un travail précis.

Yvan MAININI précise : il y a aussi l'aspect de la transversalité où l'on a besoin de tout le monde pour travailler. Il faut maintenant développer le "faire savoir".

Philippe RESTOUT adresse ses félicitations pour la qualité du document présenté ce soir. Il souhaite savoir comment sera organisée la structure dédiée à l'Equipe de France Masculine. Elle doit impérativement rester en direct, sous l'entière responsabilité du Président et d'aucune autre structure de la Fédération.

Yvan MAININI rappelle que ce point a déjà été exposé lors d'une précédente réunion du Comité Directeur : cette cellule sera composée d'un Directeur, une personne responsable des relations avec les USA, un chargé de communication pour essayer de faire vivre l'Equipe de France tout au long de l'année, et un secrétariat un peu plus pointu afin que tout soit traité plus rapidement. D'autres personnes feront office de conseil : 3 Présidents de clubs Professionnels, 3 membres des médias et nos 3 principaux partenaires.

Yolaine COSTES est ravie du principe de fonctionnement proposé et souhaite savoir quel sera le programme de la prochaine réunion du Comité Directeur.

Yvan MAININI : des éléments seront envoyés aux membres afin qu'ils préparent ce temps de travail commun. L'objectif principal étant de lancer au travers des pôles une nouvelle dynamique.

Frédéric JUGNET éprouve une sensibilité particulière, à la lecture et l'exposition de ce projet, sur l'aspect qu'il a géré pendant 12 ans, qui était le personnel de la Fédération. Première question : est-ce que les 4 pôles impliquent une redistribution des salariés en fonction d'un pôle ?

Yvan MAININI : à priori non, mais peut-être pour quelques personnes, pour un ou deux ce n'est pas impossible. On va prioriser les mouvements internes.

Frédéric JUGNET : dans la volonté d'affirmer une position différente à ce qu'il a entendu en introduction, il a été évoqué un audit du personnel pour obtenir des fiches de poste. Si l'on peut faire l'économie de cet audit, les fiches de poste existent déjà pour tous les salariés de la Fédération.

Yvan MAININI : ce n'est pas un problème d'économie, c'est dans un souci de redéploiement.

Frédéric JUGNET : en parlant des deux ou trois personnes concernées par un mouvement de poste, et éventuellement d'un Directeur Administratif, il souhaite clairement affirmer que la politique qu'il a menée pendant 12 ans avec les salariés de la Fédération, ce n'était pas du laxisme, comme il

a pu le lire entre les lignes. C'était une réelle politique du personnel de gestion qui existe dans des entreprises, qui est basée sur le respect des gens et sur la confiance que les gens ont quand ils viennent au travail. Parce que quand on travaille en confiance et que l'on est respecté, on travaille beaucoup plus. S'il doit y avoir évolution, cela veut dire que ça ne fonctionnait pas comme ça devait fonctionner.

Yvan MAININI ne dit pas que les choses ont été laxistes, mais pour être présent très souvent à la Fédération, il faut reconnaître qu'en sa présence ou celle du Secrétaire Général, les choses fonctionnent de manière un peu différente. Quand nous ne sommes pas là, il y a plus de gens à la cafétéria ou à fumer au rez-de-jardin. Tout ceci prouve la présence nécessaire d'un Directeur Administratif.

Catherine GISCOU : ce type d'organisation est également mis en place dans un grand nombre de collectivités. Pour mener à bien ce projet, il faudra une communication très importante pour être réellement efficace.

Roselyne BIENVENU salue la qualité du document présenté et du travail effectué. Elle apporte quelques observations :

- faire une présentation pratique pour les nouveaux membres du Comité Directeur,
- Nourrir une culture fédérale associative sportive.
- dans l'architecture présentée, il faudrait compléter ce document avec la notion de gouvernance, une fois qu'il sera validé.

Frédéric JUGNET : c'est important de parler de transversalité, mais c'est aller à l'opposé de notre comportement habituel et de notre évaluation.

Yvan MAININ demande l'accord pour mettre en place ce projet d'organisation présentée ce soir.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

3. Orientations politiques : bilan et perspectives (document Décembre 2008).

Yvan MAININI : il s'agit là d'une discussion ouverte, suite au document que les membres ont reçu et qui avait été distribué au moment des Elections du 13 Décembre 2008 (annexe 2). Il souhaite que les membres du Comité Directeur réalisent une analyse critique du document.

Yolaine COSTES : dans la partie "nos valeurs", "le prix très modéré de nos licences" dans les points forts : bien mettre en exergue que c'est un point fort car on a une grosse marge de progression, mais c'est fondamental d'expliquer que dans les années à venir l'Etat et les institutionnels se désengageront peut-être du domaine sportif, pour déculpabiliser nos clubs du prix de nos licences. Il faudra expliquer aux clubs qu'il faut augmenter le prix des cotisations et des licences et pourquoi.

Yvan MAININI : attention à ne pas faire la confusion entre le prix de la licence et le montant de la cotisation, il faut l'expliquer clairement.

Yolaine COSTES : pour remobiliser le basket français, il faudrait s'inscrire dans la démarche des grandes salles, et nous donner une image de volontarisme en proposant un vrai positionnement, comme par exemple d'installer une franchise NBA en France.

Yvan MAININI : la première démarche de la NBA est le sport-spectacle, donc une vraie démarche commerciale, le sport est le support de la situation.

Jean-Pierre de VINCENZI pense qu'avant cela il y a une autre étape à mettre en place comme un projet type Euroligue, qui serait beaucoup plus à notre portée.

Yvan MAININI informe qu'à cet effet, l'enquête sur le sport professionnel demandée à l'Université de Caen a été prorogée, afin d'avoir une mise à jour des données qu'ils nous avaient déjà

communiquées (étude des zones de marché, de la présence des sports et la concurrence des sports potentiels).

Jean-Pierre SIUTAT : actuellement, l'Europe est en pleine restructuration. Nous devons travailler pour préparer "l'après-régulation". Mais pour le basket de l'avenir, il nous manque l'outil, à savoir les grandes salles.

Philippe RESTOUT : Suite à la précédente intervention de Jean-Pierre de VINCENZI, il lui demande des précisions sur sa manière de voir le développement de la LNB.

Jean-Pierre de VINCENZI précise qu'il faut une synergie, une poussée commune, que le discours soit cohérent, que l'on tienne tous le même discours. Actuellement les clubs professionnels français ne semblent pas d'accord sur la stratégie et la position à adopter.

Yvan MAININI : Il y a un vrai problème de positionnement, l'objectif du futur est d'avoir des grandes salles, et surtout de les remplir.

Yannick SUPIOT : dans le secteur de la formation, il manque l'intervention auprès des prescripteurs notamment les enseignants pour permettre la pratique du basket à l'école. Il faudrait organiser d'avantage de séminaires à leur intention.

Yolaine COSTES : dans les points à améliorer, peut-on mener une réflexion sur le mode de scrutin actuel, pour les élections fédérales ?

Yvan MAININI : des réflexions doivent être menées. Tout d'abord le problème structurel des Ligues et des Comités (pas de cumul de mandat). Le mode de scrutin ne semble pas être un problème, mais plutôt la constitution de l'Assemblée Générale. Les fédérations sont constituées par les clubs et théoriquement, ce sont les clubs qui devraient être représentés. A ce jour il semble difficile de faire un scrutin direct avec 4400 clubs. Pourquoi ne pas faire une étude sur le mode de désignation par les clubs et le mode de scrutin.

Philippe RESTOUT : au-delà du problème de l'élection, il faudrait que les candidats soient connus au moins un mois à l'avance, afin de mieux discerner leur potentialité personnelle et leurs idées directrices.

Roselyne BIENVENU : ce qui s'est passé en marge des élections de décembre n'était pas très sain. Il y a eu beaucoup de trouble autour de la posture des uns et des autres. Il est souhaitable que cette situation ne se reproduise pas à l'avenir.

Frédéric FORTE tient à souligner l'attitude positive des délégués présents à l'Assemblée Générale.

Yvan MAININI : les perspectives seront retravaillées, retraitées en totalité par les 4 pôles qui ont été prédéfinis, sous la responsabilité d'un des vice-présidents de la FFBB.

Frédéric JUGNET : les constats sont assez justes, mais il pense qu'en premier lieu, il faut rapidement régler les problèmes suivants :

- Une communication très négative sur le Basket.
- Les résultats de l'Equipe de France Masculine.

Yvan MAININI : les commentaires en terme de prospective seront traités par les pôles nouvellement mis en place.

4. Présentation de la Proposition d'Assurance 2009/2013 (suite à l'appel d'offre).

Francis FLAMME : cette proposition est le résultat d'une étude du groupe de travail chargé des assurances (Jean-Claude BOIS, Serge GÉRARD, Catherine BARRAUD et lui-même) :

- 22 compagnies avaient souhaité recevoir le cahier des charges.

- 6 compagnies d'assurance et courtiers ont adressé une proposition, dont un courtier qui ne correspondait pas aux critères requis.
- Les propositions des 5 compagnies suivantes ont donc été étudiées et les compagnies et courtiers ont été reçus à la FFBB :
 - o AIG Europe
 - o CAPDET RAYNAL (groupe Axa)
 - o MDS
 - o MMA
 - o Sarl Guyot (groupe Generali)

Dans sa réunion du 14 Novembre 2008, le Bureau Fédéral avait retenu les deux compagnies suivantes :

- o AIG EUROPE (Compagnie)
- o CAPDET RAYNAL (groupe Axa) (Courtier)

Après une nouvelle étude plus approfondie effectuée, le groupe de travail propose de retenir la Compagnie AIG Europe et donc de poursuivre la collaboration déjà en place.

Yannick SUPIOT : avons-nous des garanties suite aux problèmes financiers connus de la Société AIG ?

Francis FLAMME lui confirme que la Société AIG Europe a une gestion tout à fait indépendante du groupe AIG. Le Président d'AIG Europe a envoyé un courrier à la FFBB, dans lequel il précise que les gains de la société sur l'année écoulée sont de + 7%.

Roselyne BIENVENU : suite à l'exposé fait ce soir, elle est très surprise qu'après le débat qui avait eu lieu en réunion de Bureau Fédéral, l'option A ait été supprimée. A l'issue de cette discussion, l'option A devait être rétablie. Pourquoi supprimons-nous une prestation qui correspond à une majorité d'adhérents ?

Yvan MAININI précise que l'écart de prix entre l'option A et l'option B est très faible et les garanties de l'option B sont beaucoup plus importantes.

Francis FLAMME confirme que la différence de tarif entre les deux options est de l'ordre de 30 centimes d'Euros par an, alors que les garanties sont nettement supérieures.

Une discussion s'engage.

Après un vote, le Comité Directeur décide de retenir la Compagnie AIG Europe pour le contrat d'assurance 2009 à 2013, à la majorité des membres présents (31 voix pour, 2 abstentions).

5. La COMED :

- *Le Règlement Médical Fédéral.*

Jean-Yves GUINCESTRE : il faut refaire le Règlement Médical Fédéral, à la demande du Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, qui a communiqué un modèle avec trois points majeurs à modifier.

Frédéric JUGNET : il n'est pas nécessaire de refaire tout le règlement, il faut juste modifier 3 points en deux lignes pour être en conformité avec les textes.

- *Les Journées Médicales de Lille.*

Les Journées Médicales se dérouleront les 7 et 8 Mars 2009 à Lille. Le Docteur DANDEL est chargé de l'organisation de cette manifestation. Il est souhaitable que tous les Médecins des Ligues soient présents.

- *Réunion COMED restreinte du 15 Janvier 09.*

Une réunion de la Commission Médicale se tiendra le Jeudi 15 Janvier prochain. Jean-Yves GUINCESTRE demande aux membres du Comité Directeur de bien vouloir faire remonter les questions importantes qu'ils aimeraient voir traiter.

- *AFLD.*

L'AFLD vient à nouveau de modifier les procédures et les natures de classification pour les AUT (Autorisation à Usage Thérapeutique). Jean-Yves GUINCESTRE rappelle qu'il est important de bien suivre la procédure. Une information sera diffusée via le mailing club. Il est demandé de mettre en place un lien sur le site Internet de la FFBB, pour accéder à ces informations sur le site Internet de l'AFLD.

6. Calendrier administratif (Janvier/Juin 2009) : date de remise de constitution des Commissions, date du 2^{ème} Comité Directeur.

Yvan MAININI explique que le calendrier administratif sera légèrement modifié, et notamment la date de la réunion du Bureau Fédéral de Mars, qui sera décalé du 6 au 20 Mars 2009.

Il faut également que chaque nouveau Président de Commission constitue sa composition de commission afin qu'elle soit validée au Bureau Fédéral du 30 Janvier 2009.

7. Equipes de France Masculine et Féminine.

Jean-Pierre de VINCENZI : l'Equipe de France Féminine est actuellement en stage à Monaco. Il est important de rappeler que la préparation d'été sera très courte (9 jours de préparation et 6 matches), d'où la volonté de ce stage par anticipation afin de faire un vaste tour d'horizon sur les potentiels.

Yvan MAININI rappelle que l'Equipe de France Masculine reste actuellement une des priorités fondamentales de la FFBB. Le choix de l'entraîneur sera connu ultérieurement. Une information plus complète sera faite lors du Bureau Fédéral du 30 Janvier 2009. La cellule dédiée est quasiment mise en place. Le problème des assurances est également à l'étude, notamment pour les joueurs évoluant en NBA. Il faut souligner que la préparation risque également d'être très courte.

Jean-Pierre de VINCENZI : l'opérationnel et le court terme de l'Equipe de France viennent d'être exposés. Il souhaite rappeler une chose qu'il avait déjà dite en 2005, puis redite en 2006, donc il voudrait faire une petite analyse et faire part de son souci de ce que doit être le soutien politique de la Fédération et du Basket français à l'Equipe de France. Quand il dit : "soutien politique", c'est quelle politique pour l'émergence de joueurs pour l'Equipe de France ? Parce que l'on passe toujours à côté, et tous les mois d'Octobre (3 mois d'Octobre sur 4) on se posera toujours les mêmes questions.

Le constat est le suivant : Equipe de France aujourd'hui sur 12 joueurs, nous avons 12 joueurs potentiels réels. Nous n'avons aucun joueur majeur du Championnat Pro A. Nando de COLO n'est pas encore un joueur majeur dans son équipe dans le Championnat de France de Pro A. Nous n'avons aucun joueur en Equipe de France qui soit un joueur d'une équipe d'Euroleague, ni en France, ni en Europe, même GOMIS à Malaga etc... Nous n'avons, hormis Tony PARKER, aucun joueur majeur qui soit un joueur majeur de NBA, de sa franchise. Tony PARKER est l'exception.

Si on regarde la situation, on se dit chaque fois que l'on parle de l'Equipe de France que l'on a une équipe à faire un podium. Mais telle qu'est la situation aujourd'hui, le potentiel de l'Equipe de France n'est pas un potentiel de podium européen. Les autres ne sont pas plus stupides que nous. Si on regarde la situation, on ne peut rien faire face à la NBA, on ne peut qu'espérer que PARKER, TURIAF, DIAW, PIETRUS aient du temps de jeu et soient des joueurs majeurs et opérationnels. On ne peut pas faire grand-chose sur l'Euroleague, mais on peut faire quelque chose dans notre Championnat de France, on peut essayer. Ça touche le problème de l'après 18 ans et comment arriver à aider les joueurs au-delà de 18 ans à émerger dans un Championnat Professionnel, à trouver leur place. L'idée est de se dire qu'il faut faire jouer des jeunes, mais on ne fait pas jouer

des jeunes comme ça du jour au lendemain. Il faut aider les jeunes, par un système, à trouver petit à petit leur place et de manière évolutive. Donc créer des "marchepieds", ce qui peut être la Pro B d'abord pour ensuite accéder à la Pro A, parce que en Pro A on ne joue pas parce que l'on doit jouer, on joue parce que l'on mérite de jouer. Et pour cela il faut peut-être un tout petit peu de place, imaginez qu'il vaut mieux peut-être avoir 4 américains forts que 6 américains moyens pour pouvoir permettre un peu d'émergence à des joueurs français.

Mais ça touche aussi le problème de la cohérence des règlements, sur par exemple la double licence, etc ... A une époque on disait que l'on avait une bonne formation jusqu'à 18 ans. Maintenant on est en train de dire que l'on a une mauvaise formation parce l'on forme des joueurs à être compétitif dans les compétitions internationales de jeunes, mais qu'après ils ne sont pas capables de faire des joueurs de Haut Niveau. Ce qui est une imbécillité totale. Le DTN est catégorique : "On ne forme pas un individu à entrer à HEC ou à l'ENA en étant un crétin à l'école". On cite les espagnols pour citer ce qu'il vient de dire, enfin quand les gens disent "ouais mais les espagnols eux, forment des joueurs pour le Haut Niveau et ils ne cherchent pas à avoir des médailles". Les espagnols sont très bons dans les catégories de jeunes et la génération Gasol, Navarro, etc, c'est une génération qu'ils ont appelé la génération en or. Ils avaient tout gagné : que des médailles d'or dans toutes leurs catégories. Donc il faut arrêter avec ça. Le Basket français dans son ensemble a une bonne formation, qui peut être améliorée bien sûr, qui n'est pas la meilleure, qui n'est pas parfaite, mais après c'est le problème de comment arriver à faire en sorte au moins que dans notre Championnat National on puisse arriver à faire émerger des joueurs, comme il y en a dans d'autres nations. Le DTN avait déjà évoqué tout cela lors de la réunion du Bureau Fédéral de Limoges, le 20 septembre 2008. Nous avons perdu d'un point face aux turcs, et en face il y avait 8 joueurs turcs qui jouaient en Euroleague. Nous n'en n'avions aucun, hormis les joueurs de NBA qui n'étaient pas des joueurs majeurs hormis Tony PARKER. A partir de ce moment là on a des questions à se poser, des questions de fond. Alors il y a l'aspect opérationnel et l'aspect structurel évoqués par le Président, et ça dans les deux ou trois années à venir, il va bien falloir résoudre ce problème, et avoir des résultats, "coûte que coûte" et "comme on peut". Mais il y a le deuxième aspect qui est de savoir quel moteur on met dans la Ferrari, on a la carrosserie, on va chercher le pilote apparemment (le pauvre, espérons qu'il tiendra la route) et puis derrière ça, qu'est-ce que l'on met comme moteur ?

On parle des joueurs de NBA, on entend dire : il faut structurer la Fédération pour aller chercher les joueurs de NBA, ce n'est pas normal qu'ils ne viennent pas, etc ... on a besoin que de 3 ou 4 joueurs de NBA, et les 3 ou 4 meilleurs, les 3 ou 4 qui jouent, les 3 ou 4 qui s'affirment. Alors s'il y en a 10 bien entendu on prendra les 10 ! Mais ce n'est pas la peine d'aller faire la chasse aux joueurs de NBA, de toutes façons des joueurs de NBA qui ne jouent pas en NBA, on n'en a rien à faire. Ils ne nous apportent rien en Equipe de France, s'ils ne jouent pas, ils ne feront rien en Equipe de France, ils seront nuls au niveau des Championnats d'Europe et nous apporteront que des soucis".

En 2005 le DTN n'a pas été entendu, en 2006 non plus et en 2007 on lui a dit que c'était une excuse pour pouvoir justifier le fait que l'Equipe de France n'a pas de résultats. Il tient à préciser : "Mais aujourd'hui, nous sommes au début d'une ère, pour les 4 ans qui viennent. Alors soit le Comité Directeur de la FFBB, la LNB et l'ensemble du Basket français se mobilisent pour mettre en place, ensemble, une politique et enfin faire en sorte que le haut de la formation française trouve son apogée, trouve sa solution, soit on va repartir dans les mêmes tourments. Cela aura donc été dit quand il fallait, c'est-à-dire aujourd'hui, lors du premier Comité Directeur".

Yvan MAININI : c'est un excellent sujet pour le pôle n°1, qui va réunir toutes les composantes de manière à ce que les problèmes soient posés et que l'on s'engage vraiment dans une démarche qui permette justement de faire jouer les joueurs de 18 à 23 ans.

Philippe RESTOUT confirme qu'il ne faut pas uniquement compter sur les joueurs NBA, mais bien sur de trouver et de sélectionner des joueurs qui apporteront la complémentarité afin que l'équipe de France obtienne ses meilleurs résultats.

8. Composition du Bureau Fédéral et désignation des Présidents de Commissions.

Yvan MAININI propose de voter les compositions à bulletin secret.

Après le dépouillement, il annonce les résultats adoptés à la majorité des membres du Comité Directeur présents (2 absents) :

- Le Bureau Fédéral

| | |
|---|--|
| Président | Yvan MAININI |
| 1 ^{er} Vice Président | Jean-Pierre SIUTAT |
| 2 ^{ème} Vice Président | Jean-Marc JEHANNO |
| 3 ^{ème} Vice Présidente | Roselyne BIENVENU |
| 4 ^{ème} Vice Président | Pierre COLLOMB |
| 5 ^{ème} Vice Président | Jean-Pierre HUNCKLER |
| Secrétaire Générale | Marie-Noëlle SERVAGE |
| Secrétaire Général Adjoint | Thierry BALESTRIERE |
| Trésorier Général | Rémy GAUTRON |
| Trésorière Générale Adjointe, présidente de la Commission Finances et chargée du dossier assurances | Sophie GABORY |
| Membres : | Françoise AMIAUD, Frédéric FORTE, Jacques DENEUX, Jean-Yves GUINCESTRE |
| Invité permanent | René LE GOFF, président de la LNB |

- Présidents de Commissions

| | |
|--|----------------------|
| - Commission Juridique comprenant trois secteurs | Stéphanie PIOGER |
| • Qualifications | Christian MISSER |
| • Règlements | Stéphanie PIOGER |
| • Discipline | Yannick SUPIOT |
| - Commission des Agents | Roselyne BIENVENU |
| - Commission Sportive | Philippe LEGNAME |
| - Commission Technique | Jean-Pierre HUNCKLER |
| - CFAMC | Jacques DENEUX |
| - Commission Contrôle de Gestion | Francis FLAMME |
| - Commission FBO, Basket en Liberté, Nouvelles Pratiques, TIC TIL TIZ, Fédérations affinitaires FFSU | Jacqueline PALIN |
| - Commission Communication, Marketing, Promotion, Presse et Relations Publiques | Françoise AMIAUD |
| - Commission des Jeunes, Relations UNSS, USEP et UGSEL | Bernard GAVA |
| - Commission Médicale | Jean-Yves GUINCESTRE |
| - Commission Formation et de Démarche de Projets | Jean-Marie FLORET |
| - Commission des DOM/TOM et Corse | Jean-Marc JEHANNO |
| - Commission Disciplinaire du Dopage | Philippe RESTOUT |
| - Commission d'Appel du Dopage | Jean BAYLE LESPITEAU |
| - Conseil des Jeunes | Nadine GRANOTIER |
| - Commission d'Evaluation des Politiques Fédérales | Yolaine COSTES |
| - Ligue Féminine de Basket | Thierry BALESTRIERE |
| - Commission du Patrimoine | Christian MISSER |
| - Commission des Manifestations (sécurité, protocole et fêtes et cérémonies, Assemblée Générale, déplacements groupes de supporters) | Anne-Marie ANTOINE |
| - Commission Sports en Entreprises – Handibasket | Jacques ASTROU |
| - Commission Salles, Terrains et Equipements | René KIRSCH |
| - Chambre d'appel | Pierre COLLOMB |

- Chargés de Missions

- Chargé de mission NM1 Francis FLAMME
- Chargé de mission NF1 Nicole VERLAGUET
- Chargé de mission Basketball Magazine Jean-Pierre HUNCKLER
- Chargé de mission FBI et Développement Informatique Christian LECOMPTE
- Chargé de mission CD -1500 Georges PANZA
- Chargé de mission Développement Durable Gérald NIVELON
- Chargé de mission OFAJ Roland BLIEKAST

- Délégations Fédérales

- Délégation de pouvoirs financiers (6 personnes) : Yvan MAININI, Rémy GAUTRON, Jean-Marc JEHANNO, Marie-Noëlle SERVAGE, Jean-Pierre HUNKLER, Sophie GABORY
- Délégation auprès de la FIBA : Yvan MAININI, Jean-Pierre SIUTAT
- Délégation auprès du CNOSF : Yvan MAININI, Christian AUGER
- Représentants auprès de la LNB (4 personnes) : Jean-Marc JEHANNO (bureau, comité directeur et assemblée générale), Jacques DENEUX et Philippe LEGNAME (comité directeur et assemblée générale), Christian AUGER (assemblée générale)
- Membres auprès de la LFB (5 personnes hors le président) : Nicole VERLAGUET et Nathalie LESDEMA (bureau et bureau élargi, assemblée générale), Cathy GISCOU et Loetitia MOUSSARD-LOUBENS, Françoise AMIAUD (assemblée générale)
- Conseiller auprès du président pour les Grands Equipements et Grands Evénements : à désigner, suite au refus de Frédéric JUGNET d'assurer cette mission (en raison des attaques politiques dont il a fait l'objet et le risque de confusion possible avec son métier)
- Délégué à l'Equipe de France Masculine Frédéric FORTE

- Délégués de Zones.

Coordinateur Rémy GAUTRON
Zone Nord Christian AUGER
Zone Sud-Est Philippe LEGNAME
Zone Sud-Ouest Jean-Marie FLORET
Zone Est Jacques LAURENT
Zone Ouest Jean-Yves GUINCESTRE
Zone Centre Sophie GABORY
Zone GuyMarGua à désigner
Zone Océan Indien Jean-François BEAULIEU
Zone Pacifique Robert VAUTRIN

9. Constitution provisoire de la Chambre d'Appel (complément lors du prochain CD).

Pierre COLLOMB propose de constituer ce jour une partie de la composition de la Chambre d'Appel avec les personnes suivantes, de façon provisoire, au cas où elle devrait se réunir avant la proposition de composition définitive, qui sera validée au prochain Comité Directeur :

- Gérard SALIOU
- Jacques LANG
- Luc MARTIN
- Michel PREVOSTO
- Françoise HUET
- Walter LUTHI

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

Réunion du Samedi 10 Janvier 2009

10. Evaluation budgétaire : engagement des Commissions.

Rémy GAUTRON donne une évaluation budgétaire des Commissions Fédérales arrêtée à la date du 31 Décembre 2008. Un détail de la situation sera diffusé aux nouveaux Présidents de Commissions. A la date du 31 Décembre 2008, 46 % du budget est déjà engagé.

Une situation sera communiquée à chaque réunion du Comité Directeur.

11. Séminaire des 27 et 28 Février 2009 (par pôle + séance statutaire de 2 heures + mise en commun)

Yvan MAININI informe que la réunion du Comité Directeur initialement prévue les 20 et 21 Février 2009 va être décalée au 27 et 28 Février 2009. La réunion débutera le Vendredi vers 14h, jusqu'au Samedi 17h. La réunion se déroulera en deux parties :

- Une partie habituelle, pour traiter toutes les questions réglementaires.
- Une partie séminaire de 4 groupes de travail à partir des 4 pôles de la nouvelle organisation.

Le lieu de ce séminaire sera communiqué ultérieurement.

12. Commission des Agents Sportifs :

- *Renouvellement des Licences*

Clément SOURIOUX expose les demandes de renouvellement que la Commission des Agents sportifs a reçu et qui concerne les Agents qui ont passé l'examen lors de la 5^{ème} session en 2006 (la licence est valable 3 ans) :

- DUBERNAT Georges
- WOLFF Jean-Noël
- MATIJASEVIC Georges
- N'DEMBI NDOMBASI Evariste
- MATERIC Predrac
- RUIZ Olivier
- CONTI Eric
- EKAMBI-MANGA Cyrille

Clément SOURIOUX précise qu'aucun agent ci-dessus n'a eu de litige et que tous les documents demandés ont été transmis à la Commission des Agents Sportifs.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

- *Proposition du Calendrier d'examen.*

Clément SOURIOUX explique que la Commission des Agents a reçu plusieurs demandes d'inscription à un futur examen. La date de cet examen sera proposée pour adoption au prochain Comité Directeur des 27 et 28 Février 2009. Une nouvelle loi doit être votée pour les Agents et le texte de loi devrait être promulgué dans le premier trimestre 2009.

Bernard GAVA souhaite que la profession soit étroitement surveillée afin d'éviter tout débordement.

Francis FLAMME : il y a des problèmes beaucoup plus importants au niveau du champ d'action des Agents, et notamment leur rôle auprès des adolescents mineurs, à qui ils font quitter les pôles sans l'autorisation des parents et du club d'appartenance.

Roselyne BIENVENU pense que l'opportunité de la modification législative sera intéressante, dans l'intérêt des joueuses et des joueurs.

Nathalie LESDEMA confirme que les agents approchent les joueuses très jeunes, avant même qu'elles aient terminé leur formation.

Jean-Pierre de VINCENZI : un gros travail a été effectué ces dernières années avec le Centre Fédéral, afin de "bloquer" la situation et éviter les dérives.

Yvan MAININI précise que la modification législative concernera également la composition de la Commission des Agents.

Roselyne BIENVENU insiste sur le devoir de conseil que la FFBB doit avoir auprès des jeunes athlètes, et ce le plus tôt possible.

Pierre COLLOMB : toutes les professions intermédiaires sont des professions à controverse, il ne faut pas s'imaginer que dans le sport c'est différent d'ailleurs. La Commission des Agents Sportifs a une mission de contrôle permanent, pas toujours réalisable.

Frédéric FORTÉ pense que dans la réalité de terrain, les agents sont incontournables. Il faut essayer de trouver des solutions pour travailler avec eux.

Yolaine COSTES explique qu'à l'île de la Réunion, la Ligue a souhaité faire le lien entre les jeunes joueurs ou joueuses, leurs parents et les clubs, afin de ne pas laisser intervenir les agents.

13. Situation de la Ligue Régionale de la Martinique.

Jean-Marc JEHANNO : La ligue Régionale de la Martinique avait un gros déficit budgétaire. La volonté locale était de résoudre le problème en déposant le bilan, puis d'effectuer la création d'une nouvelle association. La liquidation judiciaire de l'ancienne association est actuellement en cours. La nouvelle association "Ligue de Martinique de Basketball" est en cours de création, avec un nouveau Président, Monsieur POMMIER, et une nouvelle équipe. Il faut donc retirer la délégation à la Ligue Régionale de Martinique de Basketball, pour ensuite donner délégation à la Ligue de Martinique de Basketball.

Le Comité Directeur décide de retirer la délégation à la Ligue Régionale de Martinique de Basketball, et de donner une nouvelle délégation à la Ligue de Martinique de Basketball, à l'unanimité des membres présents.

Yolaine COSTES confirme qu'il y a de gros problèmes dans les îles, les subventions sont annoncées et bien souvent payées à N+1, voire N+2. Les années des élections des Conseils Régionaux sont encore plus difficiles, puisqu'aucune subvention n'est ni votée, ni payée.

14. Questions diverses.

Françoise AMIAUD : le Guide de l'utilisateur du site Internet a été distribué aux membres. Il sera envoyé aux Ligues, aux Comités et sera accessible en téléchargement sur le site Internet de la FFBB.

Yvan MAININI informe que la FFBB vient de signer un contrat de partenariat avec la société Daylimotion, ce qui apportera la possibilité de visionner un grand nombre de vidéos en rapport avec le Basket.

Jean-Pierre SIUTAT pense qu'il serait intéressant de développer la communication via les téléphones mobiles.

Frédéric FORTÉ confirme que le mobile est un bon moyen de communication auprès des jeunes, le système des informations SMS également.

Loetita MOUSSARD-LOUBENS : suite aux différents points forts et points faibles abordés la veille, et le point fort "fort lien et continuité avec notre histoire et notre passé", elle pense qu'il sera plus intéressant d'aller de l'avant en créant des liens plus forts, avec l'Amicale des Internationaux par exemple, afin de faire bouger les choses. Il faudrait médiatiser et faire des piqures de rappel.

Yolaine COSTES demande que la liste des tournois internationaux de clubs, tenue à jour par la FFBB, soit mise en ligne sur le site Internet.

Frédéric FORTÉ demande que les clubs professionnels soient aussi destinataires des DVD Basket Ecole et Basket Collège, ce qui n'a semble-t-il pas été le cas pour le moment.

Il serait intéressant de mieux connaître l'INSEP, phare de la formation fédérale, avec son fonctionnement et son évolution.

Marie-Noëlle SERVAGE : Les ½ Finales et Finales de Championnat NM2 devaient se dérouler sur le site accueillant le All Star Game de NM1, mais comme ce dernier est annulé pour cette saison, la Commission Sportive a donc lancé un appel à candidature pour l'organisation de ces rencontres (pour le 15 Février 2009).

Coupe de France : maintenant, les deux tableaux des tirages de la Coupe de France Féminine et la Coupe de France Masculine sont affichés en permanence dans la salle du Comité Directeur. Le premier tour de la Coupe de France Féminine aura lieu le 24 Janvier 2009.

Jean-Pierre SIUTAT : cet après midi aura lieu une réunion de la Ligue Féminine où il présentera Thierry BALESTRIERE. Le week-end prochain se tiendra l'Assemblée Générale des clubs d'Euroleague où 4 clubs français seront représentés.

Bernard GAVA communique quelques informations concernant les travaux de la Commission des Jeunes :

- Objectif atteint pour l'Opération Basket Ecole, qui était fixé à 7000 écoles pour Juin 2009. Le chiffre est aujourd'hui de 7013 écoles inscrites. C'est une opération qui fonctionne très bien.
- 3000 jeunes se sont inscrits au Challenge Benjamin, sur le site Internet. Pour la phase nationale, la FFBB prendra en charge les hébergements et les Ligues prendront en charge les déplacements.
- Projet Club Formateur Jeune : le projet sera communiqué aux nouveaux membres du Comité Directeur afin qu'ils en soient informés. Ce Projet est en phase de test dans certaines régions.
- Le DVD Basket Lycée sortira en avance par rapport aux prévisions, soit en septembre 2009.

Jacqueline PALIN : concernant l'Opération Basket en Famille : elle a reçu les remerciements de plusieurs clubs qui se sont inscrits à l'opération et ils sont très satisfaits.

Jean-Marie FLORET : dans le PV de la réunion du Comité Directeur qui s'est déroulé le 27 Juin 2008 à Deauville, la partie de la discussion sur les quotas d'arbitres que les départements devaient fournir aux Ligues, n'apparaît pas. Il faudra faire un erratum.

Catherine GISCOU souhaite avoir des éclaircissements sur la fonction de Délégué à l'Assemblée Générale, et que les Ligues et Comités puissent travailler sur cette notion de délégation.

Yvan MAININI lui précise qu'ils sont élus dans un cadre réglementaire et qu'une étude juridique sera réalisée sur ce point.

Catherine GISCOU souhaite savoir où en est le dossier de la Commission Technique sur la réflexion sur les modalités d'accession en Championnat de France Jeunes. Il y a des attentes concrètes sur le terrain, c'est un dossier important, à traiter dans les meilleurs délais.

Philippe LEGNAME lui confirme que ce dossier est toujours à l'étude de la Commission Technique.

Frédéric JUGNET précise que :

- Pour les Agents Sportifs : le texte de loi sur les agents sportifs ne passera probablement pas avant le printemps.
- Après les nouveautés proposées, il faut aussi faire un bilan sur les différents projets lancés lors du précédent mandat :
 - o les moins de 21 ans
 - o le Challenge Benjamin
 - o état de l'enquête sur les soucis informatiques récemment rencontrés par la FFBB (multiples attaques et dépôt de plainte). Où en est ce dossier ?
 - o l'intelligence sportive
 - o les arbitres professionnels
- Concernant l'aspect réglementaire :
 - o le Conseil d'éthique devait être mis en place ce jour.

- le Bureau Fédéral doit se réunir tous les mois d'après le Règlement Intérieur, et il n'y a pas de réunion prévue en Février et en Mai 2009.
- Il est très choqué par les propos tenus par le Président dans la revue Basketball. Ce n'est pas le but de la revue Basketball et d'étaler à nos clubs ce genre de chose. Les clubs attendent de nous une construction de l'avenir, mais surtout pas des règlements de comptes. Ce n'est pas acceptable.

Le Président Fédéral prend bonne note de ces remarques. Il n'a pas de réponse à fournir pour l'instant.

Yannick SUPIOT :

- Dans FBI, les statistiques des licences des Ligues n'apparaissent plus.
- Problèmes informatiques : il est bien souvent impossible de saisir les résultats ou de les consulter le dimanche soir.
- Concernant le dossier OTM : cette étude a été réalisée avec Bernard BICHON. Un courrier a été envoyé aux Présidents des CRAMC, il y a 32 réponses à ce jour, ce qui est un nombre insuffisant pour crédibiliser les consultations. Cependant, quelques propositions sont intéressantes, et quelques remarques sont constructives. Il faut faire une relance par le biais des Formateurs de Formateurs au mois de Janvier avec un retour pour le mois de Février.

Philippe RESTOUT trouve anormal que le Président Fédéral utilise la revue basketball pour juger ses adversaires à l'élection au poste de Président de la Fédération.

Roselyne BIENVENU souhaite alléger le contexte car l'engagement est sérieux, mais il faut relativiser les choses. Elle comprend parfaitement les expressions qui viennent de la précéder. Chacun a du réfléchir de son côté depuis le 13 décembre 2008. Nous n'étions visiblement pas rassemblés sur la ligne politique, c'était plutôt sain et au regard de ce qui a été présenté hier et validé à la majorité, comme une perspective de nouveau projet, on perçoit quelque chose d'intéressant pour l'avenir. Nous devons être résolument unis pour la mise en œuvre de ce nouveau projet politique fédéral dans l'intérêt général du Basket Français. Nous n'avons pas hérité de la responsabilité, nous l'empruntons simplement aux dirigeants à venir, et à ce niveau là, nous n'avons pas le droit de commettre des erreurs, des errements et d'être dans de l'affectif qui franchement produit, au niveau des responsabilités, quelque chose de vraiment très négatif.

Christian LECOMPTE s'est vu confier la charge de la Commission Informatique : il a bien conscience que c'est une charge très lourde, mais très intéressante, notamment avec le développement souhaité de l'intranet.

Jacques HUGUET excuse Jean COMPAGNON, souffrant. Le Conseil d'Honneur s'occupe du Challenge de l'Esprit Sportif et il souhaite que ce dossier puisse trouver sa place sur le site internet de la FFBB. Il informe que la FIBA travaille actuellement sur un projet éducatif pour les jeunes.

Le Président souhaite préciser : les questions diverses posées au Comité Directeur, n'ayant pas reçues de réponse, seront traitées par les Commissions concernées lors du prochain Comité Directeur.

Prochain Comité Directeur les 27 et 28 Février 2009.